

Guy MASSARDIER

Fertcouverte le 10/08/93

Association Bien Vivre à la Rochette

Monsieur le Maire,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

L'association Bien Vivre à la Rochette et la plupart des habitants du hameau vous transmettent leur satisfaction d'avoir vu la municipalité procéder à l'enlèvement du garage vert et à l'écroulement de l'école.

Nous vous remercions d'avoir organisé un conseil municipal élargi à la Rochette pour étudier sur place ce qu'il convient de faire du tas de gravats résultants de la démolition de l'école.

Nous prenons acte de la décision du conseil municipal s'engageant à débarrasser tous ces gravats au plus tard au mois de juin 94, afin de nous laisser le temps, pendant la période estivale, d'aménager l'aire de loisirs et de repos que vous nous autorisez à réaliser sur cet emplacement.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, à l'assurance
de nos meilleurs sentiments.

Pour l'Association Bien venue
à la Rochette.

G. Gossardier